

CICA
Le 18 mars 2013
Paris 2^e

Début du CICA à 19 heures 34.

M. Jacques BOUTAULT souhaite la bienvenue aux élus, indique que le quorum de sept membres élus est atteint et déclare la séance du CICA du 2^e arrondissement du 18 mars 2013 ouverte, à 19 h 34.

Il propose que soit désignée comme secrétaire de séance, Mme Dominique DUSSART qui l'accepte. Il rappelle que le CICA est un Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement, mis en place, afin d'effectuer des propositions aux élus d'arrondissement, créé au terme de la loi du 31 décembre 1982 qui reconnaît « le droit aux associations à participer à la vie municipale ». La réunion de ce jour concernera la lutte contre les exclusions à l'initiative de Mme Claire GROVER, élue d'arrondissement chargée de cette thématique, qui exposera dans un premier temps les raisons pour lesquelles elle a souhaité la mise en place d'une réflexion sur ce thème. Chaque intervenant disposera ensuite d'un temps de parole, afin de présenter les actions mises en place au sein de son association. Enfin, le Conseil d'Arrondissement ainsi que le public, aura la possibilité d'interroger les représentants associatifs sur leurs actions.

Mme Claire GROVER remercie M. Jacques BOUTAULT ainsi que les représentantes des associations présentes ce jour. Elle introduit son propos en soulignant qu'elle a l'avantage et le plaisir de pouvoir échanger avec ces associations ainsi qu'une trentaine d'autres, au sein d'un lieu commun, le « Collectif Rue Paris Centre » regroupant les organismes et associations, mais également les représentantes de Paris Centre. **Mme Claire GROVER** rappelle que le souci commun de ce collectif concerne le sort des personnes sans toit fixe et qui symbolisent l'exclusion.

M. Jacques BOUTAULT remercie Mme Claire GROVER pour son introduction, et laisse la parole à Mme Chansia EUPHROSIME, afin de présenter le travail de l'association La Clairière.

Mme Chansia EUPHROSIME remercie le Conseil pour son invitation, puis expose les différentes actions menées au sein de l'association La Clairière implantée sur le 2^e arrondissement depuis maintenant 5 ans et qui assure un multiaccueil associatif et solidaire à un public de tout âge :

- Un centre de formation est mis à disposition de personnes en rupture d'emploi souhaitant devenir auxiliaires parentaux.
- Un service jeunesse permettant aux jeunes adolescents et enfants de bénéficier d'activités périscolaires.
- Une équipe d'éducateurs spécialisés est chargée de l'encadrement et de l'accompagnement de jeunes marginalisés qui seraient en situation de conduite à risques, leur permettant de retrouver du lien social.
- Sur le 1^{er} arrondissement, l'association intervient plutôt sur un public de Sans Domicile Fixe.

L'objet de cette présentation des activités est de montrer que même dans un quartier comme celui du 2^e arrondissement, des familles peuvent se retrouver dans des situations d'exclusion, et

avoir besoin d'un lieu où ils peuvent trouver de l'écoute ainsi qu'un accompagnement de proximité. La Clairière propose un maillage d'activités correspondant à tous les âges.

M. Jacques BOUTAULT remercie Mme Chansia EUPHROSIME pour cette présentation précise et laisse la parole à Mme Sandra LOUIS, pour le centre 110 Les Halles.

Mme Sandra LOUIS indique que le site 110 Les Halles est un Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention à l'Addictologie (CSAPA), spécialisé dans l'accueil de personnes dépendantes aux substances psychoactives, ainsi que dans la prise en charge ambulatoire des addictions. Le 110 Les Halles est un établissement médicosocial du Groupe SOS, créé il y a 29 ans. Le Groupe a développé ses interventions sur 5 axes : la jeunesse, l'emploi, la solidarité, la santé et les seniors. Il compte aujourd'hui 10 000 salariés répartis dans 300 établissements. Le 110 Les Halles a ouvert ses portes en 2004, avec le soutien de la Mairie d'Arrondissement. Il est ouvert au public en journée du lundi au vendredi, fermé le mercredi après-midi, afin de conserver des relations cordiales avec le voisinage.

Les objectifs du centre sont : de participer à la politique sanitaire et sociale de la prévention des risques liés aux problèmes de drogue et de l'alcool, d'améliorer l'état de santé physique et psychologique des personnes dépendantes ainsi que leurs conditions de vie, et de favoriser leur insertion et leur autonomie.

Les actions menées : un accueil inconditionnel gratuit et anonyme, une information à l'utilisateur ainsi qu'à sa famille sur ses droits de prise en charge, une évaluation médicale, psychologique et sociale, une orientation de l'utilisateur au sein même du centre, vers des services spécialisés ou des hôpitaux, la distribution de matériel de réduction des risques, une incitation au dépistage.

Le centre travaille en étroite collaboration avec des structures hospitalières, d'autres structures de soin, ainsi que des associations du centre de Paris telle que La Clairière. Une convention particulière a également été mise en place avec une équipe de médiateurs culturels.

Concernant l'année 2012, le 110 Les Halles a pris en charge 664 personnes, dont 372 bénéficiant uniquement des prestations accueil (hygiène, repos), et 300 personnes bénéficiant d'un suivi médicosocial. 75 personnes environ franchissent la porte du centre quotidiennement. L'âge moyen du public est de 43 ans, à 80 % masculin, 30 % du public est sans ressources, 70 % se trouvent sans logement.

M. Jacques BOUTAULT précise que chaque année une réunion est mise en place au sein du Centre avec la Municipalité ainsi que les riverains, au cours de laquelle le bilan du 110 Les Halles leur est présenté.

La parole est transmise à **Mme Élisabeth BOURGUINAT** pour la présentation de la Bagagerie Mains libres

Mme Élisabeth BOURGUINAT prend la parole, afin de présenter la bagagerie Mains libres. Partant du constat que les SDF sont stigmatisés et encombrés par leurs bagages, qu'ils peuvent perdre ou se faire dérober, un groupe de riverains ainsi que des associations du quartier ont

ouvert une bagagerie Mains Libres dans le quartier des Halles. La particularité de ce lieu est d'être géré en grande partie par ses propres usagers. Le Conseil d'Administration réuni donc des ADF (Avec Domicile Fixe), comme des SDF (Sans Domicile Fixe), deux anciens usagers souhaitant continuer à participer au projet, ainsi que des associations partenaires. Le Conseil d'administration se réunit une fois par moi, et prend toutes les décisions.

La bagagerie s'étend actuellement sur 150 m² dans un bungalow, mais emménagera prochainement dans un local. Elle est ouverte 7 jours sur 7, de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h, afin de permettre aux usagers de déposer ou reprendre leurs bagages. C'est également un lieu d'accueil, d'échange, et de repos. Ce sont les SDF bénévoles qui assurent les permanences d'accueil au sein du local, ce qui leur permet de recréer du lien social, d'être responsabilisés, et surtout, de recommencer à créer des projets. Ces activités permettent à ces personnes qui se trouvent en marge de la société de reprendre confiance en elles. Ce travail d'inclusion des SDF dans la communauté locale joue un rôle important pour préparer et faciliter leur insertion, comme la recherche d'un logement ou d'un travail.

La bagagerie fonctionnant uniquement avec des bénévoles, un partenariat avec différentes associations a été mis en place, notamment Aux Captifs la Libération ou encore Emmaüs. Ce sont ces partenaires qui adressent à l'association les personnes dans le besoin. Plusieurs critères doivent être réunis pour bénéficier du service de la Bagagerie : la proximité (rayon d'action de 500m autour des Halles), afin que l'usage soit quotidien, le besoin (démarche de recherche d'emploi ou rendez-vous médical), et le comportement qui doit être exemplaire.

La Bagagerie existe depuis 6 ans. Une deuxième bagagerie, la Bagagerie Antigél, existe également sur le 15^e arrondissement, l'ouverture d'une seconde Bagagerie Mains Libres est actuellement en projet sur le 3^e arrondissement.

Mme Élisabeth BOURGUINAT souhaite rappeler les raisons qui l'ont poussée à s'engager dans ce type d'action, voulant faire changer le regard des gens sur les SDF et insistant sur le fait que personne n'est à l'abri de se retrouver confronté à ce type de situation.

M. Jacques BOUTAULT la remercie pour cette présentation ainsi que pour son engagement, et laisse la parole aux élus souhaitant poser des questions.

M. Laurent BUREAU remercie également Mme Élisabeth BOURGUINAT et souligne l'importance de ce type d'actions sur Paris.

Mme Dominique DUSSART souhaite savoir si un travail est également mené au sein de la Bagagerie, mais également en lien avec les autres associations sur la recherche de logement.

Mme Élisabeth BOURGUINAT rappelle qu'il n'y a aucun professionnel à la Bagagerie et que l'accompagnement mis en place est amical, il n'y a ni suivi ni aide concernant les démarches administratives, le soutien apporté est essentiellement moral. Les associations se rencontrent régulièrement, un partenariat a notamment été envisagé avec le 110 Les Halles.

M. Jacques BOUTAULT revient vers Mme Sandra LOUIS se demandant si le 110 Les Halles est lui aussi sollicité sur la question du logement. **Mme Sandra LOUIS** confirme être interpellée quotidiennement sur ce point. Il est extrêmement compliqué pour ces personnes d'accéder à un logement, à cause, entre autres, des contraintes que cela implique, indique-t-elle.

M. Jacques BOUTAULT interpelle à son tour Mme Chansia EUPHROSIME concernant la question du logement pour l'association La Clairière.

Mme Chansia EUPHROSIME précise que l'association La Clairière possède 2 assistantes sociales bénévoles travaillant avec plusieurs familles sur des demandes de relogement. C'est un travail compliqué qui demande beaucoup d'énergie. L'association est également toujours à la recherche d'offres généreuses notamment en terme de mobilier. Le logement une fois obtenu, il faut également pouvoir le meubler. Concernant le public Sans Domicile Fixe, le travail s'effectue plus dans l'urgence, il faut tout d'abord trouver une place en centre d'hébergement d'urgence, ce qui est très compliqué, puis en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, afin d'avoir un hébergement plus pérenne, enfin un appartement relais et pour finir un logement autonome. L'association La Clairière travaillant essentiellement avec des jeunes de moins de 25 ans, les échanges avec La Bagagerie Mains Libres sont plus compliqués, l'image qui leur est renvoyée étant plus négative. Un travail est mis en place en lien avec le 110 Les Halles concernant les jeunes rencontrant des problèmes d'addiction.

M. Maxime des GAYETS prend la parole, afin de remercier les associations pour leur travail et insiste sur la nécessité pour les élus d'avoir connaissance des actions mises en place sur leur arrondissement. Il souhaiterait avoir de plus amples informations sur l'évolution du public concerné par cette précarité. Est-ce une population plutôt masculine ? Les situations rencontrées aujourd'hui sont-elles plus compliquées ? Note-t-on l'apparition de familles monoparentales ou de publics nouveaux touchés par ces problèmes de logement ?

M. Jacques BOUTAULT donne la parole à Mme Chansia EUPHROSIME concernant le public rencontré au sein de l'association La Clairière.

Mme Chansia EUPHROSIME indique que concernant la prévention spécialisée auprès des jeunes de moins de 25 ans, en 3 ans, l'association a perdu 30 % de demande d'insertion professionnelle. Ces 30 % sont devenues des demandes de soins physiques, telles que l'hygiène corporelle et les soins dentaires, des demandes d'hébergement, mais également d'aides financières et alimentaires. Ces jeunes, venus de toute la France, se retrouvent aujourd'hui dans l'incapacité de trouver des solutions temporaires par eux-mêmes. Ils sont donc dans l'obligation de faire des demandes d'aide sociale, ce qu'ils n'auraient pour la plupart jamais accepté il y a quelques années. L'évolution de la précarisation du public de l'association se mesure donc en terme de demandes, mais également au vu de ce que ces jeunes sont désormais prêts à accepter en terme d'aide au quotidien. Concernant les familles monoparentales, la plus grande difficulté reste de leur trouver un hébergement. En effet, **Mme Chansia EUPHROSIME** s'est déjà trouvée confrontée à des situations de relogement extrêmement difficiles, la seule solution restante étant de conduire une famille au commissariat ou à l'hôpital pour la nuit. Ces familles se retrouvent prises dans un engrenage, le logement dépendant du travail lui-même dépendant

d'un mode de garde pour les enfants. Le nombre de personnes à la rue et en grande exclusion a fortement augmenté depuis ces 5 dernières années.

M. Jacques BOUTAULT se tourne alors vers Mme Sandra LOUIS concernant l'évolution du public du 110 Les Halles.

Mme Sandra LOUIS indique tout d'abord que la moyenne d'âge du public rencontré a augmenté depuis l'ouverture de l'association. Ce qui n'évolue pas, dit-elle, c'est le regard porté par les centres d'hébergement sur les usagers de drogue, ce qui nécessite de faire appel à des hébergements spécialisés. L'évolution la plus notable concerne l'émergence d'un public arrivant des pays de l'Est, de la Guadeloupe et de la Martinique, mais aussi la grande précarité sanitaire des usagers.

M. Jacques BOUTAULT remercie Mme Sandra LOUIS pour ces précisions, mais également l'ensemble des associations pour le travail fourni sur le 2^e arrondissement qui a été très clairement présenté ce soir. La parole est laissée à Mme Claire GROVER, afin de conclure sur ces échanges.

Mme Claire GROVER souhaite conclure en prenant le parcours d'un Monsieur âgé de 65 ans qui sera adressé aux Petits Frères des Pauvres, où lui sera proposé un logement relais, puis la Ville de Paris pourra lui proposer d'entrer dans une résidence sociale qui est ouverte à tous les Parisiens arrivant en âge de la retraite et ne souhaitant pas être isolés. Les résidences sociales sont régies par le centre d'action sociale de la Ville de Paris qui fait beaucoup pour les seniors. 3 d'entre elles se situent sur le 2^e arrondissement. La résidence Saint-Sauveur notamment accueille beaucoup de personnes ayant transitées par la rue, et qui peuvent y résider dans de très bonnes conditions matérielles et humaines. Les salariés de la Ville de Paris sont vraiment très bons, insiste-t-elle. Pour ces personnes les plus exclues qui ont peu de moyens financiers, il existe des aides, afin qu'elles puissent être maintenues dans ces logements pour seniors, rappelle-t-elle. Pour conclure, il existe des solutions pour les non logés comme pour les mal-logés, malgré les difficultés économiques et d'espace que peut connaître la Ville de Paris.

M. Jacques BOUTAULT souhaite également souligner le professionnalisme, en matière de lutte contre l'exclusion, des agents des centres d'action sociale de la Ville de Paris et leur travail en lien avec les associations. Il revient sur les derniers propos tenus par Mme Claire GROVER, en précisant que s'il existe des solutions pour les mal-logés, cela implique un travail social important ainsi qu'un effort de solidarité de la part de l'ensemble de la société, d'autant plus important que nous sommes dans un contexte économique difficile.

- Sans autre question ni remarque, **M. Jacques BOUTAULT** lève la séance.

La séance du CICA est levée à 20 h 07.